

FINANCE ABONNÉ

## Avec Credit Suisse, «la Finma monte en puissance»



Dans l'affaire des filatures, le gendarme financier a décidé de mener une enquête au sein du numéro deux bancaire helvétique. Selon l'avocat Cédric Berger, il s'agira de déterminer qui a ordonné quoi et qui savait quoi de la surveillance d'Iqbal Khan, son ex-banquier star désormais employé par UBS





Par [Servan Peca](#) 

Credit Suisse n'en a pas encore terminé avec l'affaire des filatures. Mercredi, l'autorité de surveillance des marchés financiers, la Finma, a annoncé l'ouverture d'une enquête dite d'*enforcement* à l'encontre de la grande banque.

L'affaire avait éclaté en septembre 2019, avec la révélation de la filature du banquier star Iqbal Khan, passé depuis au concurrent UBS, qui s'était terminée en course-poursuite dans les rues de Zurich. Les médias avaient révélé le dénouement rocambolesque de cette surveillance. D'autres informations avaient ensuite été égrainées pendant plusieurs mois. L'on avait par exemple appris en décembre que la banque avait aussi fait surveiller l'ancien directeur des ressources humaines, Peter Goerke.

Cette affaire a conduit au départ, en février, moins de cinq ans après son arrivée, du directeur général, Tidjane Thiam, forcément éclaboussé par ce scandale. Le président du conseil d'administration, Urs Rohner n'a pas été épargné. A fin avril, il a été néanmoins réélu pour un dernier mandat. Et ce malgré l'opposition d'actionnaires qui lui attribuaient une part de responsabilité.

**Finma décide d'ouvrir cette enquête, c'est que l'audit entré que les indices sont suffisants pour le justifier »**

Eric Berger, avocat associé de l'étude Köstenbaum

Un audit de la Finma avait débuté en décembre. Les investigations sont désormais arrivées à leur terme, indique le gendarme financier. Il s'intéressera désormais aux «violations du droit de la surveillance

dans le contexte des activités de filature et de sécurité de la banque». «La Finma a choisi d'opérer en deux temps, ce qui n'est pas toujours le cas, rappelle Cédric Berger, avocat associé de l'étude Köstenbaum à Genève. Si elle décide d'ouvrir cette enquête, c'est que l'audit a montré que les indices sont suffisants pour justifier une telle procédure.»

**A relire:** Tidjane Thiam, le banquier qui n'était pas assez Suisse

Concrètement, «la Finma a désormais des droits élargis et un pouvoir qui peut être assez intrusif, poursuit le spécialiste. Elle monte en puissance.» Par le biais de documents, d'entretiens avec des collaborateurs, des cadres et du service juridique, elle va s'intéresser au fonctionnement et au processus de gouvernance de la banque. Elle veut notamment déterminer qui a commandé quoi et quand, qui a su quoi et quand, et si ces activités ont été contrôlées. Mais aussi, si ces pratiques de surveillance sont généralisées ou systématisées, notamment par le biais de moyens de communication électroniques.

### **Une affaire simple dans une banque complexe**

Dans de telles procédures, la palette des sanctions peut aller du blâme à l'interdiction d'exercer pour une ou plusieurs personnes. Mais aussi, une hypothèse peu vraisemblable dans le cas d'espèce, à un retrait de l'autorisation d'exercer pour la banque tout entière. Le scénario le plus probable, anticipe Cédric Berger, ce sont des demandes de mesures correctives, notamment sur la structure de décision et de gouvernance.

**Lire également:** Thomas Gottstein, la réponse zuricho-zurichoise de Credit Suisse

Dans sa communication, mercredi, la Finma précise que ses conclusions seront rendues publiques. Mais qu'aucune autre information ne sera donnée tant que la procédure reste ouverte. Credit Suisse, quant à elle, assure de sa pleine coopération. «Une telle

enquête peut prendre plusieurs mois, conclut Cédric Berger. Mais même si la structure de la banque est plus complexe que celles d'autres établissements concernés dans le passé, l'affaire est relativement simple. Les faits et les réponses à chercher sont bien identifiés.»

Autres articles sur le thème **Finance** ▾ [+](#) Suivre



**INVESTISSEMENTS** **A** Les marchés financiers passent en mode troisième vague



**JUSTICE** **A** Au procès d'UBS, des accusés en mode combat



**PLACEMENTS** **A** Un hedge fund australien s'attaque à Credit Suisse

## Autres contenus de la rubrique Economie



**INVESTISSEMENTS** **A** Les marchés financiers passent en mode troisième vague



**ECONOMIE** Le FMI veut augmenter sa capacité à prêter de 650 milliards de dollars



**ELECTRONIQUE** Pénurie de puces: Intel va investir 20 milliards de dollars dans deux nouveaux sites américains



**CONSTRUCTION** **A** Petits mensonges et gros désaccords sur un chantier genevois



**JUSTICE** **A** Au procès d'UBS, des accusés en mode combat



**MATIÈRES PREMIÈRES** **A** Le prix du bois flambe sur les marchés

Le choix de la rédaction